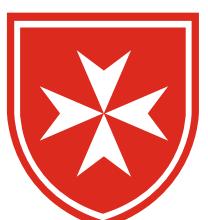


2024 RAPPORT D'ACTIVITÉS



ORDRE DE MALTE
LUTTE CONTRE LA LÈPRE
FONDATION CIOMAL

SOMMAIRE

- I MESSAGE DU PRÉSIDENT
 - II OBJECTIFS DE LA FONDATION CIOMAL
 - III GOUVERNANCE
 - IV CARTOGRAPHIE DE LA LÈPRE
 - V ACTIONS SUR LE TERRAIN
 - 1. Cambodge
 - 2. Brésil
 - 3. Vietnam
 - VI RAYONNEMENT INTERNATIONAL
 - 1. Global Appeal 2024 - Suisse
 - 2. Société européenne de microbiologie clinique et des maladies infectieuses - Norvège
 - 3. Conférence nationale des Évêques - Brésil
 - VII GENÈVE
 - 1. Conseil des droits de l'homme aux Nations Unies
 - 2. Déjeuner des femmes
 - 3. Vente aux enchères
 - 4. Dîner du Cercle des Bienfaiteurs
 - VIII VOYAGE AU CAMBODGE
 - IX LISTE DES BIENFAITEURS
-



Statut consultatif spécial auprès du
Conseil économique et social de l'ONU

ECOSOC
Economic and Social Council

**FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPÉRATION**
Mettons le monde en mouvement

MOT DU PRÉSIDENT

Forte de plus de 70 ans d'engagement dans la lutte contre la lèpre, la Fondation franchit une étape importante avec cette rétrospective annuelle qui nous permet de mesurer les progrès accomplis. C'est une occasion précieuse de revenir sur les moments impactants vécus aux côtés des personnes bénéficiaires de notre soutien et de réfléchir aux nombreuses opportunités pour poursuivre avec détermination notre combat.

L'année 2024 revêt une signification particulière: elle marque la fin du second mandat consécutif de Monsieur Thierry Zen Ruffinen en tant que président du Conseil de Fondation. À cette occasion, je tiens à lui rendre un hommage sincère et apuyé pour son dévouement, son efficacité et son engagement sans faille tout au long de ces huit années. Il en va de même pour le professionnalisme et la dévotion avec lesquels il a assuré la transition de la présidence.

Garant d'un engagement constant, Thierry a incarné avec rigueur, humanité et foi l'esprit de notre mission. Grâce à son engagement la Fondation s'est renforcée, structurée et se projette vers l'avenir avec confiance.

Son action a permis à la Fondation de franchir des étapes décisives tant sur le plan stratégique que financier et il nous laisse une œuvre vivante, enracinée dans les valeurs de service, de charité et de fraternité qui sont au cœur de l'Ordre de Malte. Son héritage n'est pas seulement celui d'un président engagé mais d'un témoin d'espérance convaincu que chaque être humain, même dans la souffrance et la marginalisation, porte en lui une dignité inaliénable, reflet de l'image de Dieu (Gen. 1:27).

Dans cet esprit de continuité mais aussi d'adaptation aux nouveaux défis, la Fondation regarde l'avenir avec ambition. Les projets de télémédecine en cours de développement en Amérique du

Sud et en Afrique constituent une avancée majeure pour toucher davantage de malades isolés dans des zones où les soins sont encore trop peu accessibles. Cette technologie, au service de la santé et de la dignité humaine, nous permettra d'optimiser les suivis médicaux, d'accompagner les professionnels de santé locaux et de renforcer notre impact en alliant innovation et proximité.

Dans un monde où la lèpre reste un combat souvent oublié, notre mission garde toute sa pertinence: celle de porter la voix des invisibles, de leur garantir des soins, mais aussi dignité, reconnaissance, droits et avenir. Comme le rappelait souvent Thierry: « It's amazing what you can achieve when nobody takes credit ». C'est avec cet esprit d'engagement désintéressé que nous poursuivrons notre action, forts des réussites du passé et des espoirs de demain.

Je remercie chacun d'entre vous pour votre fidélité, votre soutien et votre engagement à nos côtés. Ensemble, nous continuerons à tracer ce chemin de communion et d'espérance.

Avec toute ma gratitude et mon dévouement,



Pablo Sandonato de León
Président de la Fondation CIOMAL
Genève, avril 2025

OBJECTIFS DE LA FONDATION CIOMAL

Depuis des siècles l'Ordre de Malte n'a cessé d'œuvrer pour l'éradication du mal de Hansen, le soin des malades et la lutte pour l'élimination de toutes les conséquences médicales et socio-économiques que cette maladie entraîne.

Les origines du CIOMAL remontent à 1958 lorsque l'Ordre de Malte décide de créer un comité international pour la lutte contre la lèpre basé à Genève.

En 1999 il s'est constitué en fondation de droit suisse à but non lucratif, a été déclaré d'utilité publique et a pris le nom de Fondation CIOMAL de l'Ordre de Malte (Campagne Internationale de l'Ordre de Malte contre la Lèpre).

Son principal objectif est de lutter contre la lèpre dans le monde et toutes ses formes d'exclusion aussi bien liées à la maladie qu'aux handicaps qu'elle provoque.

Elle dispose depuis 2018 du statut consultatif spécial auprès du Conseil Économique et Social, l'un des six organes principaux des Nations Unies.

La Fondation CIOMAL développe des projets basés sur deux axes fondamentaux:

- **la prévention de la maladie** (prophylaxie et détection précoce)
- **la réhabilitation des personnes guéries**

Pour atteindre ses objectifs, le CIOMAL agit à plusieurs niveaux:

- **les soins médicaux par la polychimiothérapie et la réadaptation**, le traitement de la réaction lépreuse et ses conséquences mais aussi les soins thérapeutiques;
- **la prévention des handicaps**, grâce à des formations destinées au personnel de santé et aux personnes atteintes de la lèpre;
- **la détection précoce**, grâce à des campagnes actives de recherche de cas dans les régions les plus touchées;
- **la réadaptation socio-économique des personnes guéries** par divers moyens: le soutien financier aux micro-entreprises, des formations professionnelles, la construction ou réhabilitation d'habitats, des bourses d'études et des aides alimentaires;
- **les campagnes de sensibilisation** visant à arrêter la contagion et à réduire les handicaps lourds ainsi que la stigmatisation des personnes atteintes de la lèpre et leurs familles.



United Nations

Les objectifs de développement durable poursuivis par le CIOMAL

1 PAS DE PAUVRETÉ



Éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités

Les personnes atteintes de la lèpre font partie des populations les plus pauvres et les plus exclues. En participant à leur inclusion dans les réseaux d'associations de handicapés et en leur permettant de se former, le projet participe à l'éradication de la pauvreté et à la réduction des inégalités.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Assurer des vies saines et le bien-être à tout âge

En mettant en place des mécanismes durables et participatifs pour garantir des soins de qualité, en renforçant les connaissances sur la lèpre auprès du personnel de santé national et en soutenant la détection précoce, le projet contribue à promouvoir la santé et le bien-être pour tous, à tout âge.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Assurer une éducation de qualité et une croissance économique

En finançant des bourses pour les étudiants, en soutenant la création d'unités de production et en proposant des formations favorisant l'intégration des personnes atteintes de la lèpre dans les dispositifs sociaux dédiés aux personnes en situation de handicap, le projet contribue à garantir une éducation équitable pour tous et encourage la promotion d'opportunités inclusives.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Assurer des partenariats pour la réalisation des objectifs

Tant sur le terrain qu'en Suisse, le CIOMAL tisse des partenariats solides pour atteindre ses objectifs, en collaborant étroitement avec les associations locales, les systèmes nationaux de santé, les organisations non gouvernementales et les autorités étatiques.

En 2024, différents changements ont été apportés à la structure de la Fondation CIOMAL en accord avec la durée des mandats statutaires:

Nomination d'un nouveau Président

Après huit ans de service, le mandat de M. Thierry Zen Ruffinen est parvenu à son terme et son travail accompli au sein du CIOMAL a été largement salué par tous les membres du Conseil.

Afin de pourvoir à sa succession, la candidature de M. Pablo Sandonato de León a été présentée et ce statutairement sur proposition du Conseil de l'Association Helvétique de l'Ordre de Malte.

M. Pablo Sandonato de León a accepté cette mission et a été élu par acclamation le 4 décembre 2024.

Conseil de Fondation

Le Prof. Philippe Jaeger a fait part de la fin de son mandat au Conseil de Fondation au terme de huit années de service. Le Président l'a remercié pour sa disponibilité et son engagement envers la Fondation au long de toutes ces années.

Renouvellement du mandat de Me Charles-Louis Notter

À l'issue d'un premier mandat de quatre années, Me Charles-Louis Notter a accepté de poursuivre son engagement pour une nouvelle période.

Nomination d'un Directeur des Finances ad intérim

Suite au départ du Comte Manfredo Radicati di Primeglio, la charge de Directeur des Finances est assurée par Me Charles-Louis Notter.

Les membres du Conseil ont accepté cette nomination ad intérim dans l'attente que son admission dans l'Ordre Souverain de Malte soit formellement actée au premier semestre de l'année 2025.

AU 31 DÉCEMBRE 2024,

LE CONSEIL DE FONDATION EST COMPOSÉ DE:

Président:

Dr Pablo Sandonato de León

Trésorier:

Me Charles-Louis Notter

Membres:

M. Hervé Arot

Dre Laila de Laguiche

Mme Hélène Genillard

M. Raymond Loretan

Mme Verena Vorwerk

Responsable des Opérations Cambodge:

Mme Carole Vann

Responsable du Développement:

Mme Olivia de Villaine

Responsable des Relations Publiques:

Mme Alexandra Lucato



Distribution de riz à une famille de bénéficiaires, province de Kompong Son, Cambodge.

CARTOGRAPHIE DE LA LÈPRE

Par le passé la lèpre ou maladie de Hansen évoquait des récits d'exil et de stigmatisation.

Aujourd'hui, bien qu'elle soit largement maîtrisée, elle n'a pas encore disparu. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) poursuit un objectif ambitieux: zéro lèpre 2021-2030. L'élimination complète demeure cependant un défi.

En 2023, 182'815 nouveaux cas ont été signalés dans le monde, soit une augmentation de 5% par rapport à l'année précédente. Ce chiffre souligne une tendance préoccupante: si la pandémie de COVID-19 avait entraîné une baisse apparente des cas de 2019 à 2021, le nombre de nouvelles détections a ensuite augmenté de 30%, indiquant plutôt une sous-déclaration du nombre de personnes affectées au lieu d'un réel recul de la maladie.

La répartition géographique des cas reste marquée par d'importantes disparités:

- L'Asie du Sud-Est concentre près de 72% des nouveaux cas. L'Inde, l'Indonésie et le Brésil, à eux trois, recensent 79,3% des cas mondiaux.
- La région des Amériques suit avec 13,6%, tandis que l'Afrique représente 11,5%.
- Les régions de la Méditerranée orientale et du Pacifique occidental ne signalent chacune que 1,5 % des cas, tandis que l'Europe est pratiquement épargnée.

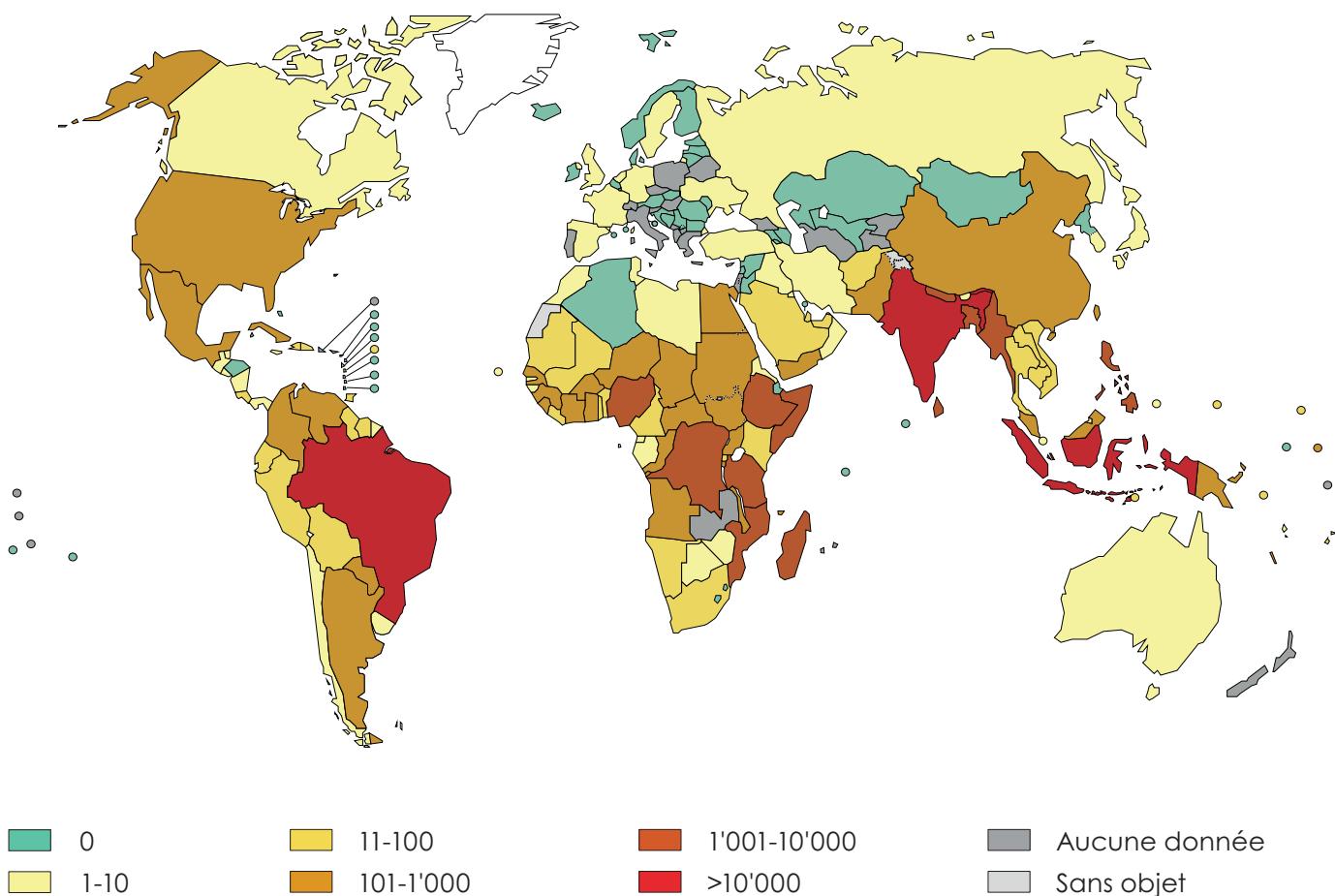
Un indicateur alarmant demeure: la transmission pédiatrique. **Plus de 10'000 enfants** ont été diagnostiqués en 2023, représentant 5,7% des nouveaux cas. L'Asie du Sud-Est enregistre à elle seule **70,8% des cas pédiatriques**, signalant une persistance préoccupante de la transmission.



Sensibilisation à la lèpre dans les communautés, province de Kompong Peu, Cambodge.

L'action du CIOMAL reste essentielle dans la détection précoce et la réhabilitation socio-économique de milliers de familles atteintes par cette maladie stigmatisante.

Répartition géographique des nouveaux cas de lepre en 2023



Carte: Programme de lutte contre les maladies tropicales négligées.

© Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2024. Tous droits réservés.

Source – OMS - WEEKLY EPIDEMIOLOGICAL RECORD, NO 37, 13 SEPTEMBER 2024

<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/leprosy>

1. Cambodge

En 2024, les activités du CIOMAL se sont poursuivies sur les axes d'intervention suivants:

Détection et recherche rétrospective de la lèpre

Le cycle 2 de recherche rétrospective active de cas-contact et de prophylaxie post-exposition à la lèpre (LPEP) s'est poursuivi. Lors des 6 campagnes de dépistage menées dans 16 districts de quatre provinces du Cambodge, 26 nouveaux cas de lèpre ont été détectés dont 14 hommes, 11 femmes et 1 enfant.

La diminution des nouveaux cas s'explique par la combinaison des activités de la LPEP, l'efficacité de la sensibilisation ainsi que la migration économique hors du pays. En parallèle, l'équipe du CIOMAL a examiné 326 anciens patients, 721 membres de leurs familles et 3'531 voisins.

Réhabilitation socio-économique

Afin de lutter contre les conséquences de la lèpre et sa stigmatisation, le CIOMAL a poursuivi en 2024 son programme de réintégration sociale et économique des personnes atteintes par la maladie en développant les axes suivants:

- Bourses d'étude:** 58 jeunes atteints de la lèpre ou issus de familles concernées, ont bénéficié d'un parrainage et d'un accompagnement personnalisé, dont 4 étudiants universitaires, 40 élèves du secondaire et 14 du primaire.



Étudiante ayant bénéficié d'une bourse scolaire, province de Preah Vihear, Cambodge.

- Programme de Cow-Banking:** 4 familles ont reçu en prêt deux vaches afin de renforcer leur autonomie.



« Cow-banking », province de Kampot, Cambodge.

- Aides d'urgence:** 55 aides alimentaires ont été distribuées aux bénéficiaires en situation de grande précarité.

- Micro-crédits:** 29 prêts actifs ont été accordés pour encourager la création de micro-entreprises.

- Rénovation de l'habitat:** 5 installations sanitaires ont été construites, ainsi que 9 maisons (bâties ou rénovées), 2 puits ont été forés et 20 filtres à eau distribués pour améliorer l'accès à l'eau potable.



Construction d'une maison, province de Prey Veng, Cambodge.

1. Cambodge**Renforcement des capacités et sensibilisation**

En 2024, le CIOMAL a poursuivi ses efforts pour améliorer la gestion des soins personnels des personnes atteintes de la lèpre (PAL).

Les soins personnels jouent un rôle essentiel comme la gestion efficace des plaies, l'utilisation de dispositifs d'assistance et l'application de techniques préventives permettent aux personnes atteintes de la lèpre de mieux gérer leurs lésions et d'éviter leur aggravation. Ces mesures peuvent être mises en place individuellement ou en groupe et les patients apprennent une routine quotidienne adaptée comprenant notamment:

- L'adoption de gestes préventifs dans les activités de la vie quotidienne.
- L'inspection et le soin des plaies ainsi que des infections souvent indolores en raison des lésions nerveuses.
- L'entretien des pieds et des mains, incluant trempage, huilage et hydratation, afin d'éviter la sécheresse et les fissures cutanées.
- La pratique d'exercices d'étirement pour préserver la souplesse et prévenir les raideurs et les contractures.

Le renforcement des capacités en matière de soins personnels des PAL a été mené par l'équipe CIOMAL lors de visites à domicile. Un total de 372 PAL et 485 ménages ont été formés à l'auto-soin. En sus 102 anciens malades de l'Association PAL ont suivi diverses formations, notamment l'élaboration de plans annuels de travail.

Le personnel du CIOMAL a bénéficié de formations en compétences linguistiques.

La formation d'assistant orthopédique s'est poursuivie avec la fabrication de 4 sandales et la prise en charge de 27 pieds bots.



Aide alimentaire à un couple de malade, province de Kratie, Cambodge.

Des activités de renforcement des capacités ont également concerné 8 superviseurs provinciaux, 21 superviseurs de district, 526 membres du personnel de santé et 480 groupes de soutien à la santé du village.

Des campagnes de sensibilisation ont été menées dans 18 provinces pour mieux faire connaître la lèpre, lutter contre la stigmatisation et promouvoir l'accès aux soins. Ce sont ainsi 505 familles dans 85 villages qui ont été visitées dans le but d'informer les communautés sur la reconnaissance des symptômes, leurs complications potentielles et les traitements disponibles.

Activités de plaidoyer

Les membres de l'Association PAL ont participé à des ateliers et réunions sur l'handicap et la lèpre. La Journée mondiale contre la lèpre et la Journée internationale des personnes en situation de handicap ont été célébrées avec la participation de 55 PAL lors de déjeuners solidaires organisés par le CIOMAL.

1. Cambodge

TEMOIGNAGE

LOVE STORY À BATTAMBANG

Cham Samnang et Sim Ra, atteints de la lèpre tous les deux, se sont connus à Phnom Penh dans l'ancien centre de réhabilitation de Kien Khleang, soutenu par le CIOMAL.

Cham Samnang ne manque pas de remarquer la jolie et discrète Sim Ra dans les couloirs de l'hôpital. Commence alors une cour assidue. Sim Ra, d'abord réticente, finit par succomber à la patience de son prétendant.

Sim Ra avait à peine 17 ans lorsque les premiers symptômes de la maladie, des boutons blancs, sont apparus sur son corps. Treize ans plus tard, un médecin l'envoie au centre de réhabilitation. Là, elle subit plusieurs opérations aux doigts qui s'étaient tordus et aux yeux dont les paupières ne se fermaient plus.

Aujourd'hui elle a recouvré la mobilité mais doit rester vigilante car d'importantes surfaces de ses jambes et de ses bras sont devenues insensibles. Elle risque donc de se brûler ou de se blesser sans s'en apercevoir, puis de s'infecter dangereusement.

C'est à Kien Khleang qu'elle rencontre son mari Cham Samnang. Ce dernier porte des séquelles encore plus profondes. Lorsque des boutons blancs apparaissent sur son corps alors qu'il était enfant, on lui donne de la pénicilline. Le monde s'effondre autour de lui lorsque le diagnostic tombe : la lèpre. Déjà son visage et ses mains sont touchés, ses pieds devenus insensibles pendent, l'empêchant de marcher.

Son père entend parler du centre de Kien Khleang et l'y expédie. Les opérations et les traitements s'enchaînent 5 années durant, car Cham Samnang a aussi plusieurs ulcères aux pieds développés suite à des blessures lors du travail dans les rizières.

Le couple s'installe à Battambang, dans une petite maison faite de bois et de bambou, couverte de tôle ondulée. Un garçon, Chan Visal, naît de cette union. Le couple vit d'abord en concubinage mais la croyance au Cambodge veut que les couples non mariés soient visités par les fantômes. Dès qu'il le peut, Cham Samnang offre donc à sa femme une cérémonie religieuse pour éloigner les mauvais esprits de la maison.



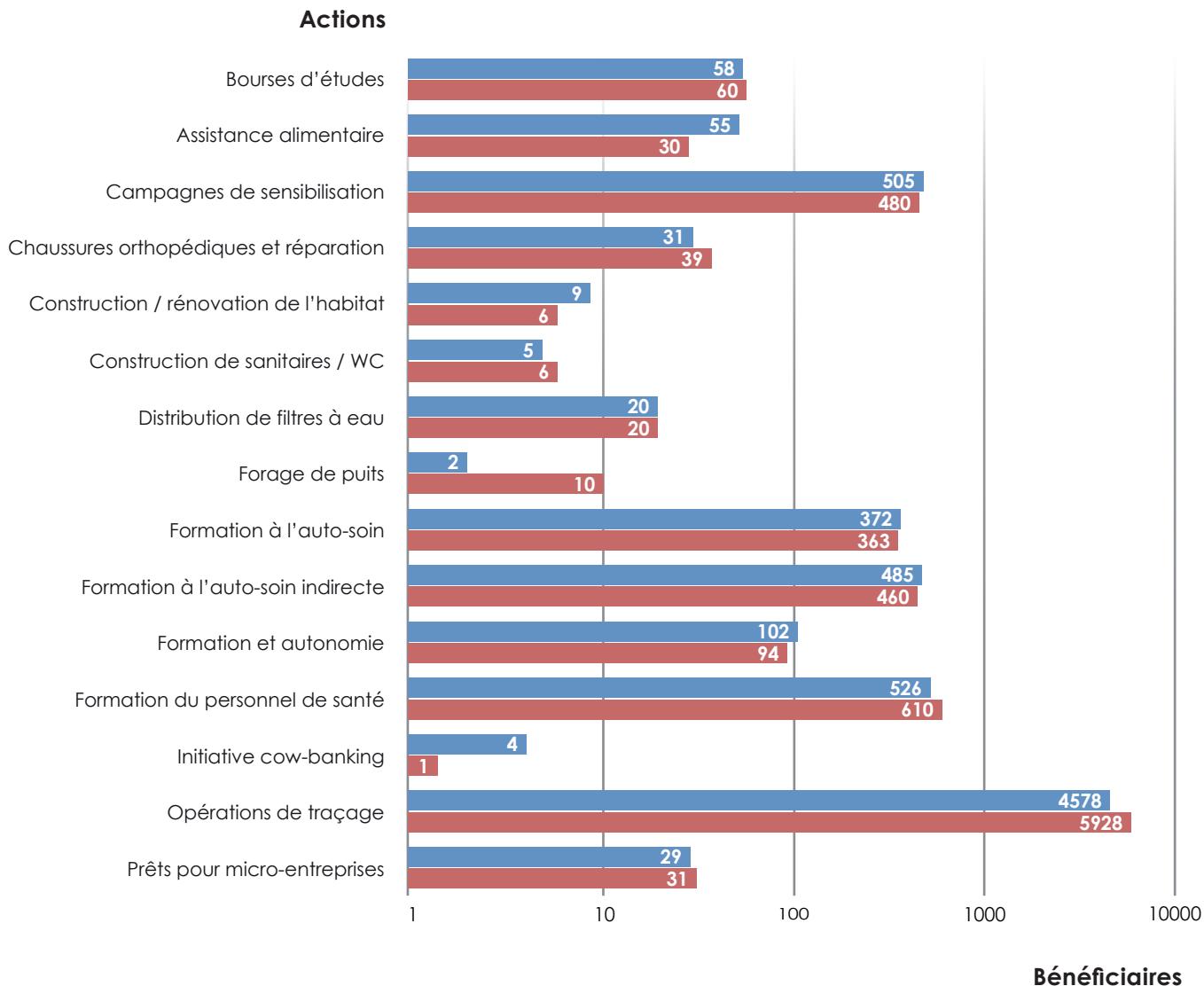
Un autre enfant voit ensuite le jour. Sim Ra travaille comme femme de ménage à la clinique pour tuberculeux de Battambang pour 140 dollars par mois. Cham Samnang travaille comme moto-taxi pour environ 2,5 dollars par jour.

Les équipes de CIOMAL rendent visite régulièrement au couple et sponsorisent l'école de leurs enfants.

1. Cambodge

Actions menées au Cambodge par le CIOMAL

en 2023 et 2024



ACTIONS SUR LE TERRAIN

2. Brésil

Des 182'815 nouveaux cas de lèpre recensés en 2023, le 13,6% provenait du continent américain dont 92% du Brésil.

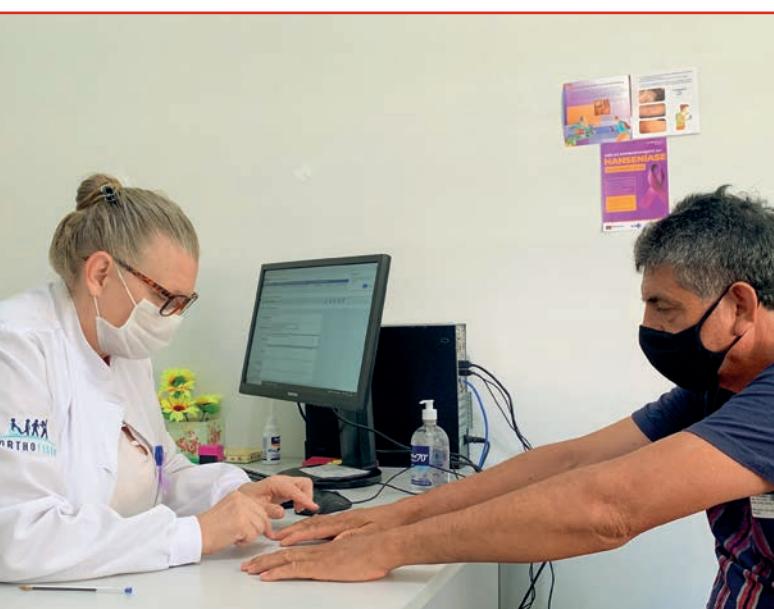
Dans ce pays où les cas de lèpre ne cessent d'augmenter, des régions comme le Mato Grosso témoignent de propensions endémiques. La plupart des personnes diagnostiquées vivent sous le seuil de la pauvreté, isolées des systèmes de santé et exposées aux complications inhérentes à la maladie.

Avec notre partenaire local l'institut Alliance Against Leprosy (AAL) fondé en 2018, le CIOMAL a pu axer ses efforts sur des solutions durables: la formation des professionnels de santé, la diffusion d'informations et l'assistance aux personnes souffrant d'incapacités physiques causées par la maladie.

L'année 2024 a été marquée par d'excellents résultats:

L'action TECHansen

Initiée en 2021, cette action a permis de distribuer en moins de 5 ans plus de 5'000 objets d'assistance



Professionnelle de santé spécialisée dans l'évaluation neurofonctionnelle des patients atteints de lèpre, Brésil.

technique à des personnes présentant une forme de handicap suite à la contamination de la maladie de Hansen. En 2024, 2'188 outils d'assistance ont été mis à disposition de 732 malades afin de retrouver une plus grande autonomie.

Le projet DOCHansen

Grâce à cette téléconsultation gratuite la collaboration entre médecins généralistes et spécialistes s'est renforcée pour obtenir un diagnostic et un traitement plus efficaces. La plateforme virtuelle gratuite permet d'aider les professionnels de santé à traiter les cas complexes de lèpre dans tout le pays. Ce sont ainsi 192 professionnels de santé qui sont impliqués et 204 qui souhaitent recevoir cette formation.

Forte de son succès, cette méthodologie souhaite s'élargir à l'avenir à d'autres pays lusophones d'Afrique (Guinée-Bissau, Mozambique et Angola) et une étude est en cours pour donner accès aux professionnels de santé de ces régions.

L'action FEETHansen

Ce projet cible la fabrication de chaussures orthopédiques destinées à des personnes en situation de handicap. Ce sont ainsi près de 200 paires qui sont distribuées chaque année. En 2024, l'AAL a inauguré un atelier orthopédique à l'Hôpital du Paraná ainsi qu'à l'Institut Lauro de Souza de Bauru afin de répondre aux besoins de nombreux patients.

En parallèle la production de chaussures 3D entièrement financées par le CIOMAL a permis la distribution de 33 paires de chaussures numériques et de 128 semelles orthopédiques à des patients souffrant de séquelles de neuropathies périphériques causées par la lèpre, avec ou sans handicap au niveau des pieds.

2. Brésil

Orthèses spéciales et chaussures artisanales sur mesure fabriquées à la cordonnerie de l'AAL à Bauru, État de São Paulo, Brésil.



Orthésiste spécialisé dans la fabrication de chaussures artisanales sur mesure, Brésil.

Reconnaissance

En février 2024, l'Institut AAL a atteint la finale du Prix des meilleures ONG 2023 au Brésil, se classant parmi les 250 meilleures sur 800'000. Il a obtenu une note supérieure à celle des 100 meilleures ONG sur 46 des 56 critères évalués, montrant ainsi une réussite remarquable.

NÉCESSITÉ D'UNE APPROCHE FONDÉE SUR LES DROITS DE L'HOMME DANS LA LÈPRE

Le Brésil dispose de l'un des cadres juridiques les plus avancés en matière de lutte contre la discrimination des personnes affectées par la lèpre et de leurs familles. Le pays se distingue par l'interdiction d'un langage discriminatoire associé à la maladie et par l'absence de lois excluantes à l'encontre des personnes affectées et de leurs familles. De plus, il est le seul pays à reconnaître les préjudices causés par les politiques d'internement et de ségrégation forcée des personnes touchées par la lèpre et de leurs enfants. Outre la législation réparatrice, d'autres lois contribuent à un impact positif sur la vie des personnes touchées par la maladie, comme la législation sur l'inclusion sociale spécifique aux personnes en situation de handicap. Cependant, malgré les avancées législatives, le Brésil occupe toujours la deuxième place mondiale en termes de détection de nouveaux cas, concentrant 92 % des cas des Amériques. L'inégalité sociale, le manque d'information et la stigmatisation restent des défis majeurs pour l'élimination de la discrimination et l'intégration pleine et entière des personnes affectées dans la société. La mise en œuvre effective des lois existantes, associée à des politiques publiques plus inclusives et intersectorielles, est essentielle pour consolider les progrès réalisés et garantir le respect total des droits humains des populations vulnérables.

L'engagement envers la dignité, l'égalité et le respect doit guider les politiques publiques et les actions concrètes, réaffirmant que personne ne doit être défini par une maladie, mais par son humanité.

Ambre Bigot, étudiante en Sciences Politiques à Sciences Po Rennes (France) et stagiaire à l'AAL, en compagnie de la Dre Laila de Laguiche.

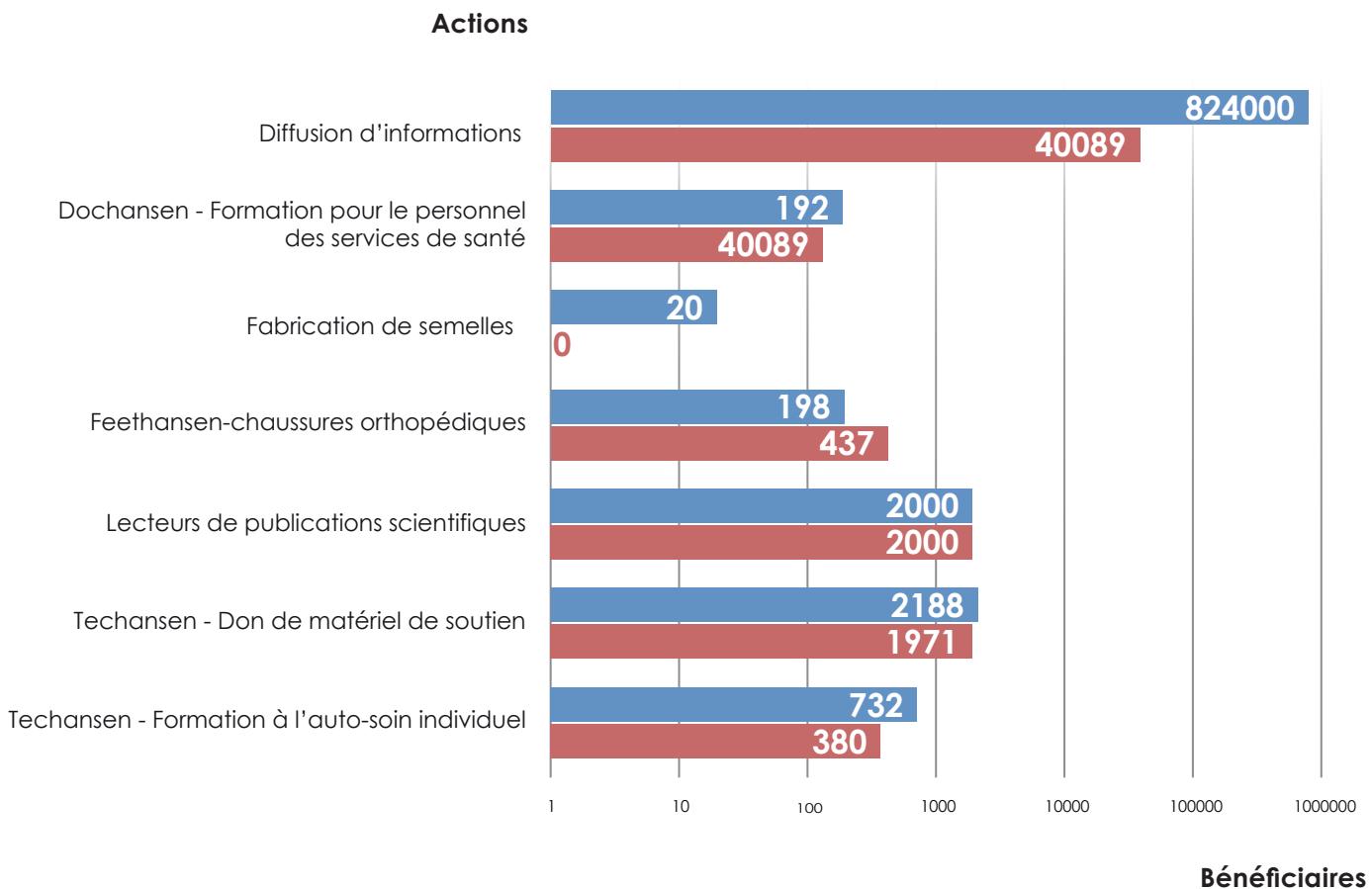


ACTIONS SUR LE TERRAIN

2. Brésil

Actions menées par le CIOMAL au Brésil

en 2023 et 2024



ACTIONS SUR LE TERRAIN

3. Vietnam

En collaboration avec l'Ordre de Malte France le CIOMAL s'investit activement depuis 2023 dans la fabrication de chaussures orthopédiques sur mesure au rythme d'environ 2'200 paires par an.

Sous la supervision de M. Martin Do Try à l'origine du projet, une équipe constituée de 5 techniciens qualifiés se déplace dans un rayon de 85 km vers les régions les plus isolées où 900 malades sur les 1'900 atteints de la lèpre nécessitent des soins des pieds, notamment pour la prévention d'ulcères.

Sur place les techniciens mesurent les voûtes plantaires et fabriquent des moules à pâte pour les lésions importantes, les fiches des malades sont ensuite rapportées à l'atelier pour la fabrication. Ils dispensent également des cours d'autosoins pour prévenir la dégradation des plaies et des blessures.

En 2024 ce sont ainsi :

- 800 paires de sandales préventives données à 400 malades aux pieds insensibles.
- 900 paires de chaussures pour pieds déformés distribuées à 300 patients.
- 500 paires de chaussures moulées sur mesure pour pieds mutilés destinées à 167 personnes porteuses de lésions sévères.



Traitement des plaies et sensibilisation à l'auto-soin, Vietnam.

1. Global Appeal 2024 - Suisse

Cet événement, organisé le 21 janvier 2024 au siège de l'OMS, a réuni l'Organisation mondiale de la santé et la Fondation Sasakawa contre la lèpre dans le cadre de la campagne "N'oubliez pas la lèpre". L'initiative vise à promouvoir un monde où les personnes atteintes de la maladie de Hansen ne seraient plus stigmatisées ni isolées, alors que le traitement est désormais accessible à tous.



M. Yohei Sasakawa (à gauche) et M. Tedros Adhanom Ghebreyesus (à droite), Genève.

De nombreuses personnalités et représentants d'organisations ont pris la parole partageant leurs témoignages. Un échange s'est tenu entre M. Yohei Sasakawa, Ambassadeur de bonne volonté de l'OMS pour l'élimination de la lèpre, et M. Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS, sur les actions à mener pour mettre fin à la discrimination et à l'exclusion des personnes atteintes.

En clôture de l'événement, la déclaration de l'appel mondial a été lue et signée par Dr Tedros et M. Sasakawa. La Fondation CIOMAL était représentée par M. Thierry Zen Ruffinen.

2. Participation au cours de la société européenne de microbiologie clinique et des maladies infectieuses - Norvège



Principale société de microbiologie clinique et de maladies infectieuses en Europe, cette structure se concentre sur l'avancement des sciences de la microbiologie et des maladies infectieuses à travers l'éducation, la recherche et la collaboration entre les professionnels du domaine.

La Dre Laila de Laguiche, présidente de l'Institut AAL et membre du Conseil de fondation du CIOMAL, a participé à l'événement "Leprosy: Back to the Future", une formation internationale sur la Hansénologie où des experts ont discuté de nouvelles stratégies pour la prévention et le traitement de la lèpre. L'événement s'est tenu à Bergen, en Norvège, du 20 au 22 mai 2024 et a présenté des équipements de diagnostic portables, prometteurs pour une utilisation sur le terrain.

Les participants ont également eu l'opportunité de visiter le Musée de la Hansénologie de Bergen, ville d'Amauer Hansen, découvreur du bacille responsable de la lèpre.

3. Conférence nationale des Évêques - Brésil

Le président de l'Institut AAL rencontre la Conférence nationale des Evêques du Brésil (CNBB) pour renforcer la lutte contre la lèpre au Brésil.

En septembre la Dre Laila de Laguiche s'est rendue au siège de la CNBB à Brasilia pour une réunion stratégique avec les responsables de l'institution. L'objectif de cette visite était de sensibiliser la CNBB à la réalité de la lèpre dans le pays et de renforcer les alliances dans la lutte contre la maladie.

Au cours de la réunion, la spécialiste de la lèpre a présenté une vue d'ensemble des défis posés par la lèpre au Brésil en soulignant l'importance de la sensibilisation, du diagnostic précoce et de l'accès à un traitement approprié pour les patients. Le partenariat avec la CNBB représente une étape fondamentale pour l'amélioration de la visibilité du sujet et la mobilisation des efforts pour lutter contre la maladie.

L'Église catholique, par sa présence dans tout le pays, joue un rôle important dans la promotion de la santé et le soutien des initiatives sociales dans les différentes communautés, permettant de contribuer à la diffusion de l'information et au renforcement des actions de lutte contre la maladie.



Dre Laila de Laguiche et le Secrétaire général de la CNBB,
S. Exc.R.Dom Ricardo Hoepers Evêque auxiliaire de Brasília, Brésil.

1. Conseil des droits de l'homme aux Nations Unies

Lors des sessions du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, M. Hervé Arot, membre du Conseil de Fondation de la Fondation CIOMAL de l'Ordre souverain de Malte, est intervenu pour réaffirmer l'engagement de la Fondation dans la lutte contre la lèpre (maladie de Hansen) et les discriminations associées, veillant par ailleurs au respect des droits des personnes touchées, principalement en Asie, en Amérique latine et en Afrique.

Le 27 février 2024 lors de la 55e session et dans le cadre d'une séance traitant du financement global du développement avec le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, M. Dennis Francis, M. Hervé Arot a défendu une approche combinée publique, privée et associative au niveau de chaque État membre afin de garantir une proximité locale avec les besoins, moyens et ressources.

Le 21 juin 2024 lors de la 56e session et dans le cadre du dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur l'élimination de la discrimination à l'égard des personnes touchées par la lèpre (maladie de Hansen) et des membres de leur famille, Mme Beatriz Miranda-Galarza, il a insisté sur deux priorités :

1. Faciliter la soumission de plaintes par les victimes de violations des droits humains liées à la lèpre;
2. Renforcer et rendre plus efficace la coopération internationale par le partage de données et l'orientation des financements disponibles vers les programmes prioritaires de lutte contre la lèpre.

Forte de son expertise de terrain, la Fondation CIOMAL a ainsi réaffirmé son engagement en faveur d'une action concertée et inclusive.

2. Déjeuner des femmes

Le 30 mai, le CIOMAL a organisé son premier Déjeuner des femmes, un événement inédit visant à mettre à l'honneur l'engagement des femmes au sein de la Fondation et favoriser les échanges autour des projets en cours.

À cette occasion, la Dre Laila de Laguiche, membre du Conseil et présidente de l'institut AAL au Brésil, a présenté TECHansen, un programme innovant destiné à fournir gratuitement des outils d'assistance et des dispositifs ergothérapeutiques aux personnes en situation de handicap.



Déjeuner des femmes au Cercle de la Terrasse, Genève.

Ce projet est né des observations de terrain de la Dre de Laguiche au Brésil, où elle a constaté un manque criant de programmes de réhabilitation malgré l'accès aux soins des personnes atteintes de la lèpre.

De son côté, Mme Carole Vann, responsable du développement du CIOMAL au Cambodge, a partagé son expérience et témoigné des progrès réalisés en matière de sensibilisation à la lèpre, en particulier dans les provinces reculées du pays où l'information et l'accès aux soins sont encore limités.

Ce déjeuner a été une opportunité précieuse de renforcer la visibilité du CIOMAL, susciter de nouvelles collaborations et mobiliser de potentiels donateurs dans le soutien de la lutte contre la lèpre et l'amélioration des conditions de vie des personnes touchées.

3. Dîner du Cercle des Bienfaiteurs

Le 4 décembre 2024, le Cercle des Bienfaiteurs du CIOMAL s'est réuni pour son troisième dîner annuel organisé au restaurant Le Lyrique à Genève. Cet événement, placé sous le signe de la gratitude en cette période de l'Avent, a permis de remercier les donateurs pour leur soutien indéfectible.

La soirée a été rythmée par les interventions de plusieurs membres du Conseil de Fondation et représentants de l'Ordre Souverain de Malte qui ont abordé différentes thématiques liées à la lutte contre la lèpre.

Une rétrospective des accomplissements de l'année a été présentée, mettant en lumière les avancées et les actions entreprises par la Fondation.

4. Vente aux enchères

La Fondation CIOMAL a généreusement hérité d'un superbe lot de bijoux et objets précieux qui ont été disséminés par Genève Enchères dans le cadre d'une vente exceptionnelle qui s'est tenue en septembre 2024.

L'intégralité des fonds récoltés soutiendra des efforts tangibles en faveur des personnes affectées par la lèpre et la mise en place de mesures durables auprès des bénéficiaires du CIOMAL au Cambodge, au Vietnam et au Brésil.

VOYAGE AU CAMBODGE

Le président sortant, M. Thierry Zen Ruffinen, s'est rendu en octobre au Cambodge afin d'évaluer les activités du CIOMAL, particulièrement suite à la fermeture de l'hôpital de Kien Khlang en 2021. Il a souligné l'excellence de la conduite des opérations malgré l'environnement difficile du pays.

Lors de ce voyage il a rencontré des malades de la lèpre qui ont bénéficié de l'aide directe du CIOMAL via la construction ou la réfection de maisons ainsi que l'accès à l'eau potable.

En l'absence de l'Ambassadeur de Suisse retenu en Thaïlande, un déjeuner a été organisé avec M. Christian Disler, chef de la mission locale de coopération, qui a souligné l'intention de la Suisse de mettre un terme dès 2027 au soutien financier accordé à l'hôpital de Kantha Bopha.



Thierry Zen Ruffinen entouré de Carole Vann et l'équipe du CIOMAL au Cambodge.

M. Thierry Zen Ruffinen a salué le rôle majeur joué par Mme Carole Vann et toute son équipe depuis de nombreuses années au service des personnes atteintes de la lèpre. Au nom de S.A.E. le Prince et Grand-Maître Fra' John Dunlap, la médaille spéciale Covid 19 de l'Ordre pro Merito Melitensi lui a été remise en reconnaissance de son travail incomparable durant la période de la pandémie.

Thierry souligne avec fierté le travail accompli par le CIOMAL au Cambodge depuis plus de 25 ans et auparavant par Malteser Hilfsdienst e.V. présent déjà dès 1979, devenu aujourd'hui Malteser International.

En 2024, notre action a bénéficié à des milliers de personnes atteintes de la lèpre et leurs familles, confirmant l'actualité de notre stratégie et de nos opérations sur le terrain.

Privés

- M. Jean-Pierre Amann
- Mme Ursula Ammann Schärer
- M. et Mme Andrea Amico
- M. et Mme Jean-Marc Annicchiarico
- Mme Patricia Antonini Dainesi
- M. et Mme Hervé Arot
- M. et Mme Gabriel Aubert-Lebet
- Mme Barbara Audrin-Tessier
- Mme Liliane Avondet
- Mme Geneviève Babel
- Mme Ana Luisa Bachmann
- M. et Mme Max Barouch
- M. et Mme Joseph Barragan
- M. Marc-André Baschy
- Mme Elvira Baumann
- Mme Monique Bédert
- Mme Rosa Beeler
- M. et Mme Pierre Béné
- Mme Florine Beney
- Mme Jacqueline Berclaz-Parisod
- Mme Colette Berger
- M. et Mme Claude Berney
- Mme Valeria Bertarelli
- M. le Curé Léonard Bertelletto
- M. Virgilio Bertoli
- M. Carlo Antonio Bertolo
- M. André Besse
- Comte et Comtesse Guillaume du Bessey de Contenson
- M. Michel Bettin
- Mme Annamaria Biber
- M. Damiano Binzoni
- Mme Anne Blankart-de Palézieux
- M. Josef Blättler
- M. et Mme Georges-Antoine de Boccard
- M. Laurent de Boccard
- Mme Geneviève de Boccard
- M. et Mme Raymond de Boccard
- M. Antoine Boissier
- M. Jacques Boissonnas
- M. et Mme Arthur Bolliger
- M. et Mme Jacques Boppe
- M. Yves Bordier
- M. Géo Borgeat
- M. Giuseppe Botte
- M. Jacques Bouillot
- M. Jean-Marc Bovio
- M. Riccardo Braglia
- Mme Gabrielle Brandt Kuun d'Osdola
- M. Ettore Brenni
- M. et Mme Alfred Brücker
- M. Giovanni Brullo
- M. Richard Brun
- Mme Magda Brunella
- Mme Coralie Brunner
- M. Jean-Pierre Brunod
- Mme Inge Buchel
- M. et Mme Charles Busson-Rey de Rudder
- M. et Mme Mario Calcagno-Sertori
- Mme Michèle de Candolle
- Mme Anita Campana
- M. Giovanni Canova
- M. Alexandre Cartier
- M. Lino della Casa
- M. et Mme Emmanuel Casalis
- M. Arsène Chaney
- M. et Mme Edmond Charbonnaz
- M. Bruno Charriere
- M. et Mme Joseph Christe
- M. Bertrand Clavien
- M. Enrico Cohen
- Mme Janet Coleman
- Mme Giuseppa Comotti
- M. l'Abbé Jean-Pierre Courtois
- Mme Marie-Antoinette Crelier
- Mme Simone Crelier
- M. Massimiliano Cremasco
- M. Pierre Darbellay
- Mme Susanna Deidda-Boller
- Mme Angèle Denis
- Mme Maria Derber
- Mme Christiane Déruaz
- M. Luc Desjacques
- M. et Mme Laurent Develle
- M. Michel Ditisheim
- M. Antun Divic
- Mme Françoise Donzallaz
- M. et Mme Paul Dubrule
- Mme Hélène Dubuis
- M. Gilles Dumoulin
- M. et Mme Dominique Dunant
- M. Philippe Dunant
- Mme Colette Dupertuis
- Mme Claire-Lise Dupraz
- M. Cyril Duval
- M. et Mme Michel Emery
- M. Rudolf Eng
- M. et Mme Olivier Ernoult
- Mme Anna Ernst
- Mme Michèle Eskenazi
- Mme Mathilde d'Esneval-Spiess
- M. Jakob Etter
- M. et Mme André Evalet
- M. Eduard von Euw
- M. et Mme Jean-Pierre Fache
- Mme Danielle Faes-Hermanuz
- M. et Mme Antonino Faliti
- M. Graziano del Fante
- Mme Huguette Fardel
- M. et Mme Jean-Baptiste Farquet
- M. et Mme Albert Fässler
- Mme Vania Faccio Rolemburg
- M. Eddy Favre
- Mme Clotilde Favre
- M. l'Abbé Peter von Felten
- Mme Lidia Ferrario
- M. Marco Ferrazzini
- Mme Antoinette Fierz-Cagianut
- M. Simone Fiocchetta
- Révérend Père Michel Fontaine
- Mme Yvette Forgnone
- M. Jean-Pierre Frachebourg
- M. Max Fragniere

LISTE DES BIENFAITEURS

Privés

- M. Alexander-James Fraser of Strichen and Moniack
- M. et Mme Theddy Frener-Bachmann
- M. Gérard Friche
- Mme Araminta Frosio-Mc Kissack
- Mme Noëlle Gaere
- Mme Michelle Gaillard
- Mme Anne-Lise Gajo
- M. Marco Galli
- Mme Clelia Gamba
- M. et Mme René de Gautard
- M. et Mme Robert Genillard
- M. Eric Genoud
- Mme Brigitte Gerber
- Mme Danielle Gerlitz-Biedermann
- M. Libero Gerosa
- Mme Mariella di Giacomo di Giampaolo
- M. et Mme Marco Gianetta
- M. François Gigon
- M. et Mme Alois Gilli-Fontana
- Mme Pia Giossi
- Dr Didier Giroud
- M. et Mme Jacques Giuriani
- M. Josef Glaus
- Mme Irène Gnos
- M. Jean Gombo
- M. Dazio Gottardo
- Mme Anna Grabowski
- Mme Diane Granelli
- M. et Mme Pierre-Yves Greber-Baumann
- Prof. et Mme Marina Grisel
- M. George Grlica
- Mme Patricia Gross
- Mme Lilianne Grossen-Morier
- Mme Anne Elisabeth Gudefin
- Mme Marie-Françoise Guillermin
- M. et Mme Philippe Guinet
- Mme Astrid Guisolan-Riedo
- M. Pierre Guthäuser
- M. et Mme Erich Haag
- Mme Catherine Haccius
- M. et Mme Furcy Hamoir
- M. et Mme Etienne Hamoir
- M. et Mme Paul Haering
- Comte Heinrich Henckel von Donnersmarck
- M. Jean-Marc Herbin
- Mme Monique Heritier
- M. Paulus Hipp
- M. Jacques Hirt
- M. et Mme Alois Imboden-Jecklmann
- Mme Françoise Imhoff
- Donna Margherita Imperiali di Francavilla
- M. et Mme Armando Izzo
- Prof. et Mme Philippe Jaeger
- M. Jean-Pierre Jaquet
- M. Andreas Jaross von Némesmiticz
- M. Paul Jordan
- M. Alain Jornod
- Mme Déirdre Justafre
- Mme Verena Kaech-Uebelhart
- M. et Mme Matthieu de Kalbermatten
- Mme Françoise J. Karlen
- Mme Bernadette Keller
- Mme Irma Kholer Krebs
- M. et Mme Anton Knobel-Reichmuth
- M. et Mme David Koch
- Mme Denise Kormann
- Mme Elisabeth Koutaisoff
- M. et Mme Paolo Kraemer-Andreotti
- M. Erwin Gaspard Kündig
- M. et Mme Nicolas Kuonen-d'Hespel
- Comte et Comtesse Bernard de Laguiche
- Comte et Comtesse Charles-Louis de Laguiche
- M. et Mme Alphonse de Landerset
- M. et Mme Sebastian La Roche
- M. Bernard Lambert-Bossel
- M. et Mme Bertrand Lanxade
- M. et Mme Pierre Laugeri
- M. et Mme François Le Fort
- M. Wally Lepori
- M. et Mme Pierre Lingjaerde
- M. Stefano Longoni
- M. Raymond Loretan
- M. et Mme Ernst Lüchinger
- M. Daniel Macherel
- M. Gilbert Maillard
- Mme Maryvonne Maitre
- S.E. Mme l'Ambassadeur France Majoie-Le Lous
- Mme Melanie Malhamé
- Mme Brigitte de Mandato
- M. et Mme Mario Marchello
- M. et Mme Pierre Marchioni
- M. et Mme Louis Maret-Schroeter
- M. et Mme André Marielle
- M. et Mme Yves Marinoni
- M. Jean-Paul Marmy
- M. Eligio Martelletti
- M. Karim-Frédéric Marti
- Mme Esther Martin
- M. Hanspeter Marty
- M. et Mme Giancarlo Mattai del Moro
- Mme Marie-Hélène Maudry
- M. Olivier May
- M. Sébastien Mayer
- M. Mathijs van der Meer
- M. Patrizio Merciai
- Mme Stéphanie de Mestral
- Mme Gilberte de Meyer-Perret
- M. Daniel Michard
- Mme Jacqueline Modoux
- M. et Mme Ludowijk van Moorsel
- M. et Mme Pierangelo Mondonico
- Mme Françoise Monighetti
- M. Alfredo Moor

LISTE DES BIENFAITEURS

Privés

- M. et Mme Georges Moos
- M. Luciano Morello
- Mme Gabrielle Moser
- Mme Janine Mouchet
- M. et Mme Hansrudi Mühlbach
- Mme Anne-Marie Müller-Marty
- M. Jean-Pierre Naz
- M. et Mme Frédéric Dovat-Necker
- Mme Micheline Negri
- M. et Mme Anne-Marie Nicolazzi
- Mme Jenny Nicole
- Mme Anne-Marie Nonnenmacher
- Mme Florence Notter
- M. Pascal O'Neill
- Mme Heidi Oester
- M. Patrice Ometz
- M. et Mme Thierry Oppikoffer
- M. Günthard Orgelmeister
- M. et Mme Piergiorgio Pagnamenta
- M. et Mme Franco Panzeri-Croci
- Don Damiano Paternò Castello di Carcaci
- M. Alfred Pauli
- Mme Olivia de Pauw
- Dre Denise Pazeller
- M. Diego Pedimina
- Mme Elisabeth Pellissier
- M. Stefan Perczel
- M. et Mme Jean-Claude Perler
- Dre Béatrice Perret
- Mme Arlette Perrin
- M. Francis Petermann
- M. et Mme Felix von Pezold
- M. et Mme Didier Philippe
- Mme Gabryela Pictet-de Górski
- M. Jean Pieper
- M. Damien Pignat
- Mme Odile Pignat
- Mme Sophie Piguet
- M. Aloys Piller
- M. André Pillonel
- Mme Sylvie Pingeon
- M. Raymond Pittet
- M. Johann Planzer-Walker
- M. Jan Potworowski
- M. et Mme Bruno de Preux
- Mme Michèle de Preux de Kalbermatten
- M. Patrick Progin
- Mme Anne-Marie Prost
- M. et Mme Otto Pürro
- M. et Mme Christopher Quast
- Mme Paulette Queloz-Surmont
- Mme Gabrielle Radacineanu
- Comte Manfredo Radicati di Primeglio
- Comtesse Consolata Radicati di Primeglio
- Mme Gina Ranguelov
- M. et Mme Olivier Reiche
- M. Jean-Philippe Rentsch
- M. Roger Revaclier
- M. et Mme Etienne de Rham
- Me Pierre-Philippe Rigaud
- M. Daniel Rigolet
- Mme Anne-Sophie de Roquemaurel
- Mme Françoise Roch
- M. et Mme Pierre Rochat
- M. Marco Rossati
- M. et Mme Paolo Rossetti
- M. Heinrich von Roten
- M. Michael Rowe
- Mme Clara Robatto
- M. Hans-Klaus Rummler
- M. et Mme Jean-Michel Saillen
- Comtesse Maria Claudia de Saint Périer
- Comte et Comtesse Thomas de Saint-Seine
- Comte et Comtesse John-Maximilian de Salis-Soglio
- M. Michel Sandoz
- M. Boris Sangiorgio
- M. Jean-François Sangsue
- M. et Mme Jean-Paul Santoni
- Mme Elisabetta Sartore
- Mme Maria Sabina Sassoli de Bianchi
- M. Mario Savoye
- M. Michel Scaiola-Piccard
- M. et Mme Peter Schaeppi
- M. et Mme Felice Schipani
- M. Herbert Schmid
- Mme Rita Schmid-Marty
- M. et Mme Robert Schmidig-Gwerder
- M. et Mme Christian Schmitz
- M. Rodolfo Schnyder von Wartensee
- M. et Mme Bernard Schuler
- Dr et Mme Giancarlo Sciandra
- M. et Mme Bertrand de Sénépart
- Mme Karma Shakarchi
- M. et Mme Pius Siffert
- S.E. M. l'Ambassadeur et Mme Pierre-Yves Simonin
- M. Jean de Skowronski
- M. André Solaro
- Mme Nelly Sommerauer
- M. et Mme Karl Spendel
- M. et Mme Renato Steiger
- Mme Marie-Edith Steinauer
- M. et Mme Eric Steininger
- M. et Mme Mark Stewart
- Mme Thekla Stobbaerts
- Comte Felix von Sury Bussy
- M. Brian Suter
- M. et Mme Laszlo Szombath
- M. Luc Szynalski
- Mme Maria Taboada
- M. Wigger Henderick Tasman
- Mme
- Danielle de Techtermann Cottier
- Mme Clara Testorelli
- M. Jean Theubet
- M. et Mme Hans Thurnherr
- Mme Charlotte Tinguely

LISTE DES BIENFAITEURS

Privés

- S.E. M. l'Ambassadeur Jean-Philippe Tissières
- M. et Mme Guillaume Toffel
- Comte et Comtesse Christoph von Toggenburg
- Mme Marie-Françoise Tomasi
- M. Roger Torche
- M. et Mme Maurice Tornay
- Mme Luisa Tringale
- M. Jan Jacob van Troostenburg de Bruyn
- M. et Mme Jean Turrettini
- Mme Licia Valentinuzzi
- M. et Mme Eric Verleyen
- M. François Vallat
- M. Jean-Baptiste Varrin
- S.E. M. l'Ambassadeur Michel Veuthey
- M. Jean-François Vielliard
- Mme Axelle de Vilmorin
- M. Georges Vionnet
- M. Oscar Viscio
- Mme Marie-Anne Vizoso
- M. Olivier Volery
- M. et Mme Jean-Jacques Vollbrecht
- Mme Anne von Zenker
- M. Josef Vonlanthen
- M. Paul Vörös
- M. et Mme Thomas Vorwerk
- M. Bruno Vuillemin-Pagès
- M. et Mme Jean-François Vuistiner
- Mme Helga Walker
- M. et Mme Oswald Walker-Fuchs
- Mme Heidi Wanger
- Mme Odette Wantz
- M. et Mme Eric de Weck
- M. Jean-Baptiste de Weck
- M. et Mme Frédéric von der Weid
- Mme Flavia Welte-Trezzini
- M. Wolfgang Wenger
- M. Patrice von Werra
- M. Janos Wettstein von Westersheimb
- M. Nicola Wicki
- M. Hans Widmer
- Mme Susan Widmer
- Mme Elisabeth Wiget
- Mme Léa Wu
- M. et Mme Daniel Wurlod
- M. Urs Wyss-Elsener
- Mme Christiane Yerly
- M. Édouard de Yturbe
- M. et Mme Dominique Zanetta
- Comte Emanuele Zanon di Valgiurata
- Mme Marta Zardi
- Mme Agnes Zenhäusern
- M. Michel Zen Ruffinen
- M. et Mme Thierry Zen Ruffinen
- M. Hervé Zermatten
- Mme Yolande de Ziegler
- M. Fabio Zueger
- M. Jules Zufferey
- Mme Fernande Zufferey
- M. et Mme Hans Züger-Hegner
- Mme Josefine Zumofen-Kuonen
- Mme Christiane Zurich-Monney
- M. Erwin Zurkinden
- M. et Mme Roberto Zumühle

Ainsi qu'un donateur souhaitant rester anonyme.

Institutionnels

- Abbaye de la Fille-Dieu / Romont
- Association Pastorale Bernina
- Association Philanthropique L'Ange de L'Éternel
- Bolliger et Tanzi SA
- Chartreuse de la Valsainte / Cerniat
- Étude de notaires de Boccard et Rusca
- Farmacia Rossetti di Chiara
- Flake GMBH
- Fondation Carl & Elise Elsener
- Fondation Don Fiorentino Galliciotti a favore dei poveri
- Fondation Hirschmann
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- Fondation Notre-Dame de la Nativité
- Fondation Peerke Donders
- Fondation Souffle de Vie
- Fondation Xavier-Marie Dubois-Barbier Spaenhoven
- Genève Enchères SA
- Katholische Pfarrei St. Niklaus
- Longbow Finance SA
- Monastère des Capucines Montorge
- Pfarrei Ueberstorf / Wünnewil
- Pfarramt St Apollonia
- Collecte Assisen Solothurn

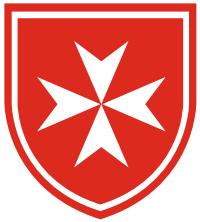


Construction d'un puits, province de Kompong Thom, Cambodge.

La lèpre est une maladie négligée mais guérissable.

Avec vos dons, vous améliorez la qualité de vie de ceux qui en sont atteints, et vous contribuez à la faire disparaître :

MERCI !



Distribution de filtre à eau, province de Battambang, Cambodge.



CCP : 12-13717-1

IBAN : CH 16 0900 0000 1201 3717 1

Fondation CIOMAL de l'Ordre de Malte

3 Place Édouard-Claparède
1205 Genève, Suisse
info@ciomal.org
+ 41 22 733 22 52

Rejoignez-nous et soutenez-nous : [https://touscontrelalepre.ciomal.org/ !](https://touscontrelalepre.ciomal.org/)